Réunion de concertation organisée par le Maire du 1er (15/01/07)

Plus de 120 personnes, riverains, commerçants, représentants d'associations locales, ont participé à la réunion de concertation organisée à la mairie du 1er arrondissement le lundi 15 janvier 2007 à 18 heures sur le projet de réaménagement du jardin des Halles.

MOTION

Nous rappelons que le cahier des charges pour le jardin des Halles prévoyait, de manière explicite, le réaménagement du jardin d'au moins 4,3 hectares, de plain-pied, préservant au moins le même nombre de mètres carrés dévolus aux enfants.

Nous demandons donc:

- qu'aucune décision définitive concernant le jardin ne soit arrêtée avant de connaître la configuration du futur bâtiment ;
- que soit engagé le réexamen complet des aménagements suivants :
- 1/ les plinthes qui créeraient un effet de muret sur le linéaire des rues Berger et Rambuteau
- 2/ le « schéma de résille »
- 3/ le nouveau dessin des cheminements et traversées qui remet en cause des flux consacrés par l'usage et les grandes perspectives convergeant vers l'église Saint Eustache
- 4/ les bassins et jeux d'eau dans leur état actuel
- 5/ la suppression totale des serres tropicales.

Nous nous opposons à la suppression du parti général d'aménagement de la place René Cassin et du jardin Lalanne.

*

A l'issue de la réunion, la présente motion a été adoptée par l'ensemble des participants, moins 2 voix contre (M. Alain LE GARREC, Conseiller de Paris, et M. Aurélien CHEVALLIER, Conseiller d'arrondissement)